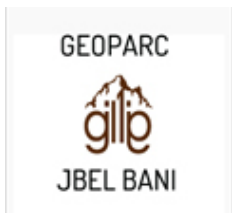




Patrimoine: la France va restituer des pièces archéologiques au Maroc

Patrimoine: la France va restituer des pièces archéologiques au Maroc Le ministère de la Culture et de la Communication & Département de la Culture & est en train de finaliser les procédures en vue de récupérer une collection importante de pièces archéologiques pillées. Ce nouveau lot, qui compte 35.000 pièces ethnographiques sorties illégalement depuis le Maroc et saisies par les autorités douanières françaises, est composé d'outils en pierre et de vestiges organiques, indique samedi un communiqué du département de la Culture, précisant que la récupération de ces objets s'inscrit dans le cadre de son plan d'action visant la protection de ce patrimoine et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, en particulier le patrimoine mobilier. Elle intervient aussi conformément aux engagements du Royaume concernant la mise en oeuvre de la Convention de l'UNESCO pour l'interdiction et la prévention de l'importation, de l'exportation et du transfert de propriété des biens culturels, ainsi que dans le cadre de la coopération franco-marocaine dans les domaines y afférents. Le ministère a ainsi pris l'initiative de récupérer ces pièces, conformément aux procédures universellement reconnues, précise la même source, relevant que ces biens, à la valeur scientifique inestimable, seront récupérés au cours des prochaines semaines, dès l'achèvement des procédures administratives et techniques. Il convient de rappeler que le ministère oeuvre à l'appui des capacités et à la sensibilisation pour préserver l'héritage national contre le pillage et le trafic et garantir sa pérennité, en conformité avec les



législations nationales et les conventions internationales prohibant le trafic illicite et le pillage de biens culturels. Le 28 septembre 2019 Source web Par le site info